

États financiers intermédiaires de l'exercice 2025

Fonds alternatifs GB Wealth (non audités)

Table des matières

Responsabilité de la direction en matière d’information financière	3
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	4
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	13
Notes aux états financiers	21

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints du Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW et du Fonds alternatif de croissance à court terme GBW (chacun un « Fonds » et collectivement, « les Fonds ») ont été préparés par McLean Asset Management Ltd.. (le « fiduciaire » et le « gestionnaire ») en sa qualité de fiduciaire du Fonds. Le fiduciaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers intermédiaires non audités.

Le fiduciaire maintient des processus appropriés pour garantir la production de renseignements d'ordre financier pertinents et fiables. Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par l'administrateur. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées dans le cadre du Fonds sont décrites en Note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du fiduciaire et du gestionnaire,
le 29 août 2025

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DE SITUATION FINANCIÈRE

Montants en milliers (sauf pour les montants par unité) ;

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

En date du

	30 juin 2025 (NON AUDITÉ)	31 décembre 2024 (AUDITÉ)
ACTIF		
Actif courant		
Investissements	11 786 \$	12 132 \$
Espèces	282	291
Créances sur les titres vendus	—	350
Dividendes et intérêts courus à recevoir	7	3
Options à la juste valeur	822	374
Créances pour souscriptions de parts rachetables	1	—
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	28	45
	<u>12 926</u>	<u>13 195</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Investissements vendus à découvert	1 114	1 165
Dettes et charges à payer	2	—
Frais de gestion à payer	2	—
Intérêts à payer	1	—
Créances sur titres achetés	—	333
Montant à payer pour le rachat de parts rachetables	—	9
Options à la juste valeur	294	100
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	—	1
Créances liées à l'achat de titres	—	74
	<u>1 413</u>	<u>1 682</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	<u>11 513 \$</u>	<u>11 513 \$</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par série		
Série F	3 215 \$	3 008 \$
Série I	<u>8 298</u>	<u>8 505</u>
	<u>11 513 \$</u>	<u>11 513 \$</u>
Nombre de parts en circulation		
Série F	289	264
Série I	766	769
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part		
Série F	11,11 \$	11,40 \$
Série I	10,84	11,06

Approuvé au nom de McLean Asset Management Ltd. Gestionnaire du fonds :

David McLean
Président

Joseph Walsh
Directeur

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉS)

Montants en milliers (sauf pour les montants par part) ;

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	2025	2024
Revenu régulier		
Dividendes	75 \$	51 \$
Distributions sur titres vendus à découvert	(5)	–
Intérêts à des fins de distribution	7	38
Gains (pertes) réalisé(e)s sur la vente de biens d'investissement	(449)	457
Variation nette des gains en cas d'appréciation (de dépréciation) non réalisée sur les investissements	(224)	396
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats de change	395	(4)
Variation nette des gains en cas d'appréciation (de dépréciation) non réalisés sur les contrats de change	(16)	(135)
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les options	(150)	(137)
Variation nette en cas d'appréciation (dépréciation) non réalisée sur les investissements	137	41
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats à terme	(23)	–
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les monnaies étrangères	96	(7)
Variation nette en cas d'appréciation (dépréciation) non réalisé(e)e des monnaies étrangères	–	(3)
	<u>(157)</u>	<u>697</u>
Dépenses		
Coûts de transaction (note 2)	44	2
Frais de gestion	17	3
Frais d'administration et d'agent de transfert	11	1
Retenues d'impôts étrangères	9	7
Intérêts et frais bancaires	6	2
Audit	–	6
Conservation et comptabilité des fonds	–	13
Autres dépenses	–	<u>6</u>
	<u>87</u>	<u>40</u>
 Dépenses couvertes	 –	 (14)
	<u>87</u>	<u>26</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES	 (244) \$	 671 \$
 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES DE L'EXPLOITATION		
Série F	(75) \$	49 \$
Série I	(169)	622
	<u>(244) \$</u>	<u>671 \$</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART		
Série F	(0,28) \$	0,87 \$
Série I	(0,22)	0,83

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Paiements pour les parts rachetables rachetées	Distributions aux détenteurs de parts rachetables	Distributions réinvesties aux détenteurs de parts rachetables	Aug (dim) l' attri dét parts
2025						
Série F	3 008 \$	359 \$	(77) \$	1 \$	(1) \$	
Série I	8 505	–	(38)	–	–	
	<u>11 513 \$</u>	<u>359 \$</u>	<u>(115) \$</u>	<u>1 \$</u>	<u>(1) \$</u>	

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Distributions aux détenteurs de parts rachetables	Distributions réinvesties aux détenteurs de parts rachetables	Aug (dim) l' attri dét parts
2024						
Série F	46 \$	1 225 \$	– \$	– \$	– \$	
Série I	6 785	250	(40)	–	–	
	<u>6 831 \$</u>	<u>1 475 \$</u>	<u>(40) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	

Les notes en annexe font partie intégrante de ces états financiers.

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	2025	2024
Espèces provenant de (utilisées pour) :		
Activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	(244) \$	671 \$
Ajustements des éléments non monétaires		
Pertes (gains) net(te)s réalisé(e)s sur la vente de biens d'investissement	449	(457)
Variation nette sur la dépréciation (l'appréciation) non réalisé(e)e sur les investissements	224	(396)
Variation nette sur la dépréciation (l'appréciation) non réalisé(e)e sur les contrats de change	16	135
Pertes (gains) net(te)s réalisé(e)s sur les options	150	137
Variation nette sur la dépréciation (l'appréciation) non réalisé(e)e sur les options	(137)	(41)
Pertes (gains) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats à terme	23	—
Produits d'amortissement	—	(9)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des dividendes et intérêts courus à recevoir	(4)	(36)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	2	—
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	2	—
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	1	—
Produit de la vente de biens d'investissement	39 494	28 626
Achat d'investissements	(40 145)	(28 359)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(169)	271
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	358	1 500
Montants payés pour le rachat de parts rachetables	(124)	(39)
Distributions aux détenteurs de parts rachetables	(74)	—
Trésorerie provenant des (utilisée pour les) activités de financement	160	1 461
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de la période	(9)	1 732
Liquidités, début de la période	291	(913)
Espèces, fin de la période	282 \$	819 \$
Renseignements complémentaires*		
Intérêts payés	2 \$	— \$
Intérêts perçus	8	60
Dividendes versés	5	—
Dividendes reçus, nets de retenues à la source	63	47

*Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

Vue d'ensemble du portefeuille d'investissement

Montants en milliers (sauf pour le nombre d'actions/parts et la valeur nominale); Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

NOMBRE D' ACTIONS/DE PARTS	POSITIONS LONGUES	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Option canadienne			
10 000	iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF Call 17 \$ 19SEP25	7 \$	8 \$	0,07
	Investissements canadiens à court terme			
400 000	Bons du Trésor canadien 0 % 24SEP25	397	398	3,46
	Actions étrangères			
4 540	iShares MSCI Bond	559	553	4,80
	Option internationale			
	iShares MSCI EAFE ETF Call 86 \$ 18JUIL25			
4 600	Produits de base américains	14	24	0,21
	Actions SPDR Gold			
2 410		982	1 001	8,69
	Actions américaines			
7 330	Fonds Communication Services Select Sector SPDR	871	1 084	9,42
1 460	Fonds SPDR Consumer Discretionary Select Sector	395	432	3,75
3 090	Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	334	341	2,96
2 060	Fonds Energy Select Sector SPDR	267	238	2,07
2 920	Fonds SPDR du secteur financier	205	208	1,81
560	Fonds Health Care Select Sector SPDR	107	103	0,89
1 540	Fonds Industrial Select Sector SPDR	254	309	2,68
2 260	Invesco QQQ Trust Série 1	1 642	1 698	14,75
2 720	Materials Select Sector SPDR Fund (Fonds SPDR du secteur des matériaux)	333	325	2,82
680	FNB Fiducie SPDR S&P 500	551	572	4,97
2 130	Fonds commun de placement SPDR S&P Capital Markets	385	420	3,65
4 170	Fond TechnoSelect Sector SPDR	1 151	1 438	12,49
6 710	Fonds Utilities Select Sector SPDR	718	746	6,48
		7 213	7 914	68,74
	Revenu fixe canadien			
6 830	iShares TIPS Bond	1 086	1 024	8,89
161 000	Bons du Trésor des États-Unis 4,25 % 15MAR27	217	221	1,92
		1 303	1 245	10,81

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers (sauf pour le nombre d'actions/parts et la valeur nominale);
Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.
Au 30 juin 2025 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	POSITIONS LONGUES	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Options américaines			
2 700	Call Invesco QQQ Trust Série1 440 \$ 31JUIL25	104 \$	416 \$	3,61
1 000	Call Invesco QQQ Trust Série1 514,78 \$ 19DEC25	71	84	0,73
1 500	Call Invesco QQQ Trust Série1 520 \$ 31JUL25	36	75	0,65
2 700	Fonds Put Invesco QQQ Trust Series 1 464,78 \$	75	28	0,24
3 200	Put Invesco QQQ Trust Series 1 520 \$ 31JUIL2025	45	13	0,11
18 000	FNB Call iShares 7-10 Year Treasury Bond 97 \$ 19SEP25	58	21	0,18
1 000	SPDR Gold Shares Put 285 \$ 30SEP25	12	3	0,03
1 000	SPXW 12 P5600 Put 5 600 \$ 31DEC25	253	150	1,30
		<u>654</u>	<u>790</u>	<u>6,85</u>
	Investissements américains à court terme			
500 000	Bons du Trésor des États-Unis 0 % 17 JUIN 2025	<u>672</u>	<u>675</u>	<u>5,86</u>
	Total INVESTISSEMENTS - POSITIONS À LONG TERME	<u>11 801</u>	<u>12 608</u>	<u>109,49</u>
NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	POSITIONS COURTES	PROCÉDURES	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Option canadienne			
(10 000)	iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF Put 17 \$ 19SEP25	<u>(7) \$</u>	<u>(7) \$</u>	<u>(0,06)</u>
	Option internationale			
4 600 :	iShares MSCI EAFE ETF Put 86 \$ 18JUL25	<u>(19)</u>	<u>(1)</u>	<u>(0,01)</u>
	Actions américaines			
4 500 :	FNB Invesco S&P 500 Equal Weight	<u>(1 112)</u>	<u>(1 114)</u>	<u>(9,68)</u>
	Options américaines			
2 000 :	Fonds Energy Select Sector SPDR 91 \$ 27JUIN2025	(1)	(1)	(0,01)
2 700 :	Call Invesco QQQ Trust Série1 490 \$ 31JUL25	(29)	(232)	(2,02)
1 000 :	Put Invesco QQQ Trust Series 1 454,78 \$ 19DÉC2025	(23)	(9)	(0,08)
4 700 :	Fonds Put Invesco QQQ Trust Series 470 \$	(49)	(23)	(0,20)
1 700 :	FNB Call iShares 20+ Year Treasury Bond 84 \$ 16JAN2025	(6)	(5)	(0,04)
9 600 :	FNB Call iShares 20+ Year Treasury Bond 85 \$ 30JUIN2025	(8)	(5)	(0,04)
1 400 :	SPDR Gold Shares Call 324 \$ 25JUL25	(3)	(1)	(0,01)
1 000 :	SPDR Gold Shares Call 330 \$ 30SEP25	(11)	(4)	(0,03)
400 :	SPX 9 P4700 Put 4 700 \$ 19SEP25	<u>(57)</u>	<u>(6)</u>	<u>(0,05)</u>
		<u>(187)</u>	<u>(286)</u>	<u>(2,48)</u>

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers (sauf pour le nombre d'actions/parts et la valeur nominale); Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	POSITIONS COURTES	PROCÉDURES	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Total INVESTISSEMENTS - POSITIONS COURTES	(1 325) \$	(1 408) \$	(12,23)
	Commissions et autres frais de transaction de portefeuille	(3)	-	-
	Investissements nets détenus	10 473 \$	11 200	97,26
	Gain non réalisé, contrats de change à terme (Annexe 1)		28	0,24
	Gain non réalisé, contrats à terme (annexe 2)		14	0,12
	Autres actifs, net		271	2,38
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		11 513 \$	100,00

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

Annexe 1 - Contrats de change à terme

Date de règlement	Monnaie d'achat	Monnaie vendue*	Contrepartie	Taux à terme	Gains (pertes) non réalisé(e)s
29 septembre 2025	CAD	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	1,359000	20 \$
29 septembre 2025	EUR	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	0,848432	7
29 septembre 2025	JPY	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	143,087514	1
Actifs dérivés					28
Total des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les contrats de change à terme					28 \$

*Note de crédit AA attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

Annexe 2 - Contrats à terme

Contrats à terme	Date de règlement	Position	Nombre de contrats	Contrats en cours	Montant notionnel	Gain non réalisé
US LONG BOND(CBT)	Septembre 2025	Long	3 \$	115,47 \$	336 \$	14 \$
Gain total non réalisé(e) sur les contrats à terme						14 \$

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Montants en milliers (sauf pour les montants par part) ;

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

En date du

	30 juin 2025 (NON AUDITÉ)	31 décembre 2024 (AUDITÉ)
NET		
Actif courant		
Investissements	8 224 \$	8 735 \$
Espèces	313	93
Créances sur les titres vendus	—	272
Dividendes et intérêts courus à recevoir	4	2
Options à la juste valeur	431	287
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	19	35
Créances pour souscriptions de parts rachetables	87	—
	<u>9 078</u>	<u>9 424</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Investissements vendus à découvert	248	435
Dettes et charges à payer	2	—
Frais de gestion à payer	2	—
Créances sur titres achetés	—	241
Montant à payer pour le rachat de parts rachetables	—	5
Options à la juste valeur	144	72
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	—	1
	<u>396</u>	<u>754</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	<u>8 682 \$</u>	<u>8 670 \$</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par série		
Série F	2 418 \$	2 345 \$
Série I	6 264	6 325
	<u>8 682 \$</u>	<u>8 670 \$</u>
Nombre de parts en circulation		
Série F	226	217
Série I	588	590
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part		
Série F	10,70 \$	10,82 \$
Série I	10,66	10,72

Approuvé au nom de McLean Asset Management Ltd. (Gestionnaire du fonds)

David McLean
Président

Joseph Walsh
Directeur

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES RÉSULTATS GLOBAUX (NON AUDITÉS)

Montants en milliers (sauf pour les montants par part) ;

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	2025	2024
Revenu régulier		
Dividendes	54 \$	49 \$
Distributions sur titres vendus à découvert	(2)	—
Intérêts à des fins de distribution	8	21
Gains (pertes) réalisé(e)s sur la vente de biens d'investissement	(172)	253
Variation nette des gains en cas d'appréciation (de dépréciation) non réalisée sur les investissements	(156)	184
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats de change	275	(24)
Variation nette des gains en cas d'appréciation (de dépréciation) non réalisés sur les contrats de change	(16)	(94)
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les options	(47)	(184)
Variation nette en cas d'appréciation (dépréciation) non réalisée sur les investissements	24	53
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats à terme	(20)	—
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les monnaies étrangères	(187)	(5)
Variation nette en cas d'appréciation (dépréciation) non réalisé(e)e des monnaies étrangères	<u>229</u>	<u>(3)</u>
	<u>(10)</u>	<u>250</u>
Dépenses		
Coûts de transaction (note 2)	24	1
Frais de gestion	11	—
Frais d'administration et d'agent de transfert	9	1
Retenues d'impôts étrangères	5	3
Intérêts et frais bancaires	2	1
Audit	—	6
Conservation et comptabilité des fonds	—	12
Autres dépenses	<u>—</u>	<u>3</u>
	<u>51</u>	<u>27</u>
Dépenses couvertes	<u>—</u>	<u>(14)</u>
	<u>51</u>	<u>13</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES	<u>(61) \$</u>	<u>237 \$</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES DE L'EXPLOITATION		
Série F	(25) \$	1 \$
Série I	<u>(36)</u>	<u>236</u>
	<u>(61) \$</u>	<u>237 \$</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART		
Série F	(0,12) \$	0,34 \$
Série I	(0,06)	0,45

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES (NON AUDITÉ)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Paiements pour les parts rachetables rachetées	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de la période
2025					
Série F	2 345 \$	109 \$	(11) \$	(25) \$	2 418 \$
Série I	6 324	—	(24)	(36)	6 264
	<u>8 669 \$</u>	<u>109 \$</u>	<u>(35) \$</u>	<u>(61) \$</u>	<u>8 682 \$</u>

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de la période
2024					
Série F	11 \$	75 \$	— \$	1 \$	87 \$
Série I	4 913	500	(225)	236	5 424
	<u>4 924 \$</u>	<u>575 \$</u>	<u>(225) \$</u>	<u>237 \$</u>	<u>5 511 \$</u>

FOND ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

	2025	2024
Espèces provenant de (utilisées pour) :		
Activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	(61) \$	237 \$
Ajustements pour les éléments non monétaires		
Pertes (gains) net(te)s réalisé(e)s sur la vente de biens d'investissement	172	(253)
Variation nette des pertes (gains) non réalisé(e)e sur les investissements	156	(184)
Variation nette sur la dépréciation (l'appréciation) non réalisé(e)e sur les contrats de change	16	94
(Gain) perte net(te) réalisé(e)e sur les options	47	184
Variation nette sur la dépréciation (l'appréciation) non réalisé(e)e sur les options	(24)	(53)
Pertes (gains) net(te)s réalisé(e)s sur les contrats à terme	20	—
Produits d'amortissement	—	(3)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des dividendes et intérêts courus à recevoir	(2)	(27)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	2	—
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	2	—
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	—	22
Produit de la vente de biens d'investissement	23 845	20 818
Achat d'investissements	(23 935)	(21 736)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>238</u>	<u>(901)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	22	575
Montants payés pour le rachat de parts rachetables	(40)	(225)
Trésorerie provenant des (utilisée pour les) activités de financement	<u>(18)</u>	<u>350</u>
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de la période	220	(551)
Liquidités, début de la période	93	706
Espèces, fin de la période	<u>313 \$</u>	<u>155 \$</u>
Renseignements complémentaires*		
Intérêts payés	1 \$	— \$
Intérêts perçus	7	11
Dividendes versés	2	—
Dividendes reçus, nets de retenues à la source	48	51

*Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

Vue d'ensemble du portefeuille d'investissement

Montants en milliers (sauf pour le nombre d'actions/parts et la valeur nominale);

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	POSITIONS LONGUES	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Option canadienne			
10 000	iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF Call 17 \$ 19SEP25	7 \$	8	0,09
	Investissements canadiens à court terme			
250 000	Bons du Trésor canadien 0 % 24SEP25	248	248	2,86
	Option internationale			
3 200	iShares MSCI EAFE ETF Call 86 \$ 18JUL25	9	17	0,20
	Produits de base américains			
1 400	Actions SPDR Gold	572	581	6,69
	Actions américaines			
5 290	Fonds Communication Services Select Sector SPDR	687	782	9,01
860	Fonds SPDR Consumer Discretionary Select Sector	238	255	2,94
2 300	Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	266	254	2,93
2 005	Fonds Energy Select Sector SPDR	265	232	2,67
2 300	Fonds SPDR du secteur financier	161	164	1,89
440	Fonds Health Care Select Sector SPDR	84	81	0,93
1 440	Fonds Industrial Select Sector SPDR	255	289	3,33
350	Invesco QQQ Trust Série 1	255	263	3,03
	Materials Select Sector SPDR Fund (Fonds SPDR du secteur des matériaux)	218	215	2,48
1 800	Fonds commun de placement SPDR S&P Capital Markets	152	170	1,96
860				
3 100	Fonds TechnolSelect Sector SPDR	840	1 069	12,31
6 130	Fonds Utilities Select Sector SPDR	712	682	7,86
		4 133	4 456	51,34
	Revenu fixe canadien			
8 210	iShares TIPS Bond	1 306	1 230	14,17
114 000	Bons du Trésor des États-Unis 4,25 % 15MAR27	154	156	1,80
		1 460	1 386	15,97
	Options américaines			
1 200	Call Invesco QQQ Trust Série1 440 \$ 31JUL25	46	184	2,12
800	Call Invesco QQQ Trust Série1 514,78 \$ 19DEC25	57	67	0,77
1 200	Fonds Put Invesco QQQ Trust Series 1 464,78 \$	33	13	0,15
2 400	Put Invesco QQQ Trust Series 1 520 \$ 31JUIL2025	34	10	0,12
9 000	FNB Call iShares 7-10 Year Treasury Bond 97 \$ 19SEP25	29	11	0,13
700	SPDR Gold Shares Put 285 \$ 30SEP25	9	2	0,02
700	SPXW 12 P5700 Put 5 700 \$ 31DEC25	200	119	1,37
		408	406	4,68
	Investissements américains à court terme	1 554	1 553	17,89
1 150 000	Bons du Trésor des États-Unis 0 % 17 JUIN 2025			
	Total INVESTISSEMENTS - POSITIONS À LONG TERME	8 391	8 655	99,72

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers (sauf pour le nombre d'actions/parts et la valeur nominale);

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

NOMBRE D'ACTION/DE PARTS	POSITIONS COURTES	PROCÉDURES	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Option canadienne			
(10 000)	iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF Put 17 \$ 19SEP25	7 \$	7	0,08
	Option internationale			
(3 200)	iShares MSCI EAFE ETF Put 86 \$ 18JUL25	(13)	(1)	(0,01)
	Actions américaines			
(1 000)	FNB Invesco S&P 500 Equal Weight	(247)	(248)	(2,86)
	Options américaines			
(3 000)	Fonds Energy Select Sector SPDR 91 \$ 27JUN2025	(1)	(1)	(0,01)
(1 200)	Call Invesco QQQ Trust Série1 490 \$ 31JUL25	(13)	(103)	(1,19)
(800)	Put Invesco QQQ Trust Series 1 454,78 \$ 19DÉC2025	(19)	(7)	(0,08)
(2 400)	Fonds Put Invesco QQQ Trust Series 1 464,78 \$	(25)	(12)	(0,14)
(1 200)	FNB Call iShares 20+ Year Treasury Bond 84 \$ 16JAN2025	(4)	(3)	(0,03)
(7 300)	FNB Call iShares 20+ Year Treasury Bond 85 \$ 30JUN2025	(6)	(3)	(0,03)
(700)	SPDR Gold Shares Call 324 \$ 25JUL25	(1)	(1)	(0,01)
(700)	SPDR Gold Shares Call 330 \$ 30SEP25	(8)	(3)	(0,03)
(200)	SPX 9 P4700 Put 4 700 \$ 19SEP25	(29)	(3)	(0,03)
		(106)	(136)	(1,55)
	Total INVESTISSEMENTS - POSITIONS COURTES	(373)	(392)	(4,50)
	Commissions et autres frais de transaction de portefeuille	(2)	-	
	Investissements nets détenus	8 016 \$	8 263	95,22
	Gain non réalisé, contrats de change à terme (Annexe 1)		19	0,22
	Gain non réalisé, contrats à terme (annexe 2)		14	0,16
	Autres actifs, net		386	4,40
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		8 682	100

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

Annexe 1 – Contrats de change à terme

Date de règlement	Monnaie d'achat	Monnaie vendue*	Contrepartie	Taux à terme	Gains (pertes) non réalisé(e)s
29 septembre 2025	CAD	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	1,359000	15 \$
29 septembre 2025	EUR	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	0,848432	3
29 septembre 2025	JPY	Dollars américains	BMO Nesbitt Burns	143,087514	1
Actifs dérivés					19 \$
Total des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les contrats de change à terme					19 \$

**Note de crédit AA attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (suite)

Montants en milliers; Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au 30 juin 2025 (non audité)

Annexe 2 – Contrats à terme

Contrats à terme	Date de règlement	Position	Nombre de contrats	Contrat en cours	Montant notionnel	Gain non réalisé
US LONG BOND(CBT)	Septembre 2025	Long	3 \$	115,47 \$	336 \$	14 \$
Gain total non réalisé sur les contrats à terme						14 \$

1. ORGANISATION

Le Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW et le Fonds alternatif de croissance à court terme GBW (chacun un « Fonds » et collectivement « les Fonds ») sont des fonds d'investissement alternatifs établis par la déclaration d'un contrat de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario daté du 1^{er} août 2023, et modifié et mis à jour le 31 mars 2025. Les Fonds ont commencé leurs opérations le 31 août 2023. Les Fonds sont des fonds communs de placement alternatifs désormais offerts par prospectus daté du 6 mai 2025.

L'objectif d'investissement du Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW est de générer un gain, tout en atteignant un taux de rendement positif sur une période glissante de deux ans par la gestion active d'un portefeuille diversifié soumis à une exposition directe et indirecte aux titres de participation, aux titres à revenu fixe, aux matières premières, aux devises et aux instruments dérivés. L'objectif d'investissement du Fonds alternatif de croissance à court terme GBW est de générer un gain, tout en atteignant un taux de rendement positif sur une période glissante de deux ans par la gestion active d'un portefeuille diversifié soumis à une exposition directe et indirecte aux titres de participation, aux titres à revenu fixe, aux matières premières, aux devises et aux instruments dérivés.

McLean Asset Management Ltd. (le « gestionnaire ») est l'administrateur et le gestionnaire des fonds. GB Wealth Inc. (le « gestionnaire de portefeuille ») est le gestionnaire de portefeuille des fonds. L'adresse du siège social des Fonds est 2323 Yonge Street, Suite 200, Toronto, Ontario M4P 2C9. La publication de ces états financiers a été autorisée par McLean Asset Management Ltd. le 29 août 2025.

Nesbitt Burns Inc. (le « dépositaire ») est le dépositaire des fonds.

Les « états de la situation financière » de chaque Fonds sont arrêtés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas. Les « états du résultat étendu », les « états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables » et les « états des flux de trésorerie » de chaque Fonds portent sur les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Pour créer les fonds, Bridgehouse Asset Managers (« Bridgehouse ») a effectué un investissement initial de 20 dollars dans chacun des fonds. Aux dates indiquées ci-dessous, Bridgehouse détenait sur les investissements à la valeur du marché dans les fonds suivants :

Fonds	30 juin 2025	31 décembre 2024
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	27 \$	12 523 \$
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	30	11 356

2. INFORMATION SUR LES PRATIQUES COMPTABLES

(a) Base de présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes comptables IFRS »), applicable à la préparation des états financiers intermédiaires, y compris la norme comptable internationale (« IAS ») 34 « Information financière intermédiaire ». Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, modifiée par la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

(i) Classification des instruments financiers

- a. *Actifs* - Les Fonds classent leurs investissements en fonction du modèle économique des Fonds pour la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les fonds se concentrent principalement sur les renseignements relatifs à la juste valeur et utilisent ces renseignements pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Les Fonds n'ont pas pris l'option de désigner irrévocablement des titres de participation comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Fonds sont uniquement constitués du principal et des intérêts, mais ces titres ne sont ni détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels ni détenus à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour être vendus. La collecte des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire pour atteindre l'objectif des modèles d'entreprise des fonds. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

- b. *Passifs* - Les titres vendus à découvert, les options vendues, les contrats de change au comptant et à terme qui ont une juste valeur négative sont présentés comme des passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Tous les autres passifs sont évalués au coût amorti, et le passif relatif aux parts rachetables est évalué au montant du rachat.

La politique du Fonds exige que le gestionnaire et le conseil d'administration évaluent les renseignements relatifs à ces actifs et passifs financiers sur la base de la juste valeur, ainsi que d'autres renseignements financiers connexes.

(b) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers exige du gestionnaire qu'il fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les paragraphes suivants présentent les jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par les fonds lors de la préparation des états financiers. Les jugements, estimations et hypothèses les plus importants sont utilisés pour classer les instruments financiers détenus par les Fonds et pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Les fonds détiennent des instruments financiers qui peuvent ne pas être cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation et peut être déterminée en utilisant des sources de prix réputées (telles que des agences de prix) ou des prix indicatifs provenant de teneurs de marchés. Les cotations des courtiers obtenues à partir des sources de tarification peuvent être indicatives et ne pas être exécutoires ou contraignantes. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les fonds peuvent évaluer les positions à l'aide de leurs propres modèles, qui sont généralement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme standard dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et revus périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres de capital-investissement se fondent principalement sur les multiples de bénéfices, ou sur des sociétés à risque similaire, corrigés, le cas échéant, pour tenir compte du manque de négociabilité.

Les modèles utilisent des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des domaines tels que le risque de crédit (propre et de contrepartie), les volatilités et les corrélations exigent du gestionnaire qu'il fasse des estimations. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur des instruments financiers. Les fonds considèrent que les données observables sont des données de marché facilement disponibles, régulièrement distribuées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes activement impliquées dans le marché concerné. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, car leur objectif est d'investir leurs actifs nets en vue d'une croissance du capital et/ou d'un revenu d'investissement au profit de leurs détenteurs de titres, et leur performance d'investissement est mesurée sur la base de la juste valeur.

(c) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien.

- (i) Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.
- (ii) Les achats et les ventes d'investissements libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.
- (iii) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les investissements classés comme FVTPL sont inclus dans l'état du résultat global en tant que « Gain (perte) net réalisé(e) sur les investissements » et « Variation nette du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les investissements », respectivement.
- (iv) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les actifs et passifs non liés aux investissements et les revenus sur les investissements libellés en devises étrangères sont inclus dans l'état du résultat global en tant que « Gain (perte) net réalisé(e) sur les devises étrangères » et « Variation nette du gain (de la perte) non réalisé(e) des devises étrangères », respectivement.
- (v) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les contrats de change sont inclus dans l'état du résultat global sous les rubriques « Gain (perte) net réalisé(e) sur les contrats de change » et « Variation du gain (de la perte) net(te) non réalisé(e) sur les contrats de change », respectivement.
- (vi) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les contrats d'option sont inclus dans l'état du résultat global sous les rubriques « Gain (perte) net réalisé(e) sur les contrats d'option » et « Variation du gain (de la perte) net(te) non réalisé(e) sur les contrats d'option », respectivement.

(d) Comptabilisation et classification des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance et de participation, des Fonds négociés en bourse, des produits dérivés, des liquidités et d'autres créances et dettes. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme comptable IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »). Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par rapport au marché.

Tous les instruments financiers, y compris les achats et ventes réguliers d'actifs financiers, sont initialement enregistrés à leur juste valeur à la date de la transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre l'actif. L'évaluation ultérieure de tous les instruments financiers dépend de la classification initiale.

Les Fonds comptabilisent tous les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, plus les coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont inclus directement dans l'état du résultat global et sont présentés comme « Gain net (perte nette) sur les investissements » et « Gain net (perte nette) sur les dérivés ».

Les actifs financiers non dérivés qui ne sont pas évalués à leur juste valeur figurent dans l'état de la situation financière au coût amorti, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit. Les intérêts courus sont comptabilisés dans le poste « Dividendes et intérêts courus à recevoir » de l'état de la situation financière.

Les postes « Trésorerie », « Créances pour souscriptions de parts rachetables », « Créances sur titres vendus », « Dividendes à recevoir », « Intérêts à recevoir », « Frais de gestion à payer », « Intérêts à payer » et « Créances diverses » sont évalués au coût amorti.

(e) Décomptabilisation des instruments financiers

- (i) *Actifs financiers* – Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Si les Fonds ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété d'un actif financier, ils décomptabilisent l'actif financier s'ils n'en ont plus le contrôle. Dans les transferts où le contrôle de l'actif est conservé, les Fonds continuent à comptabiliser l'actif dans la mesure de leur implication continue. L'étendue de l'implication continue des Fonds est déterminée par la mesure dans laquelle ils sont exposés aux variations de la valeur de l'actif.
- (ii) *Passifs financiers* – Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont remplies, révoquées ou expirées. Les gains et les pertes sur la décomptabilisation de tous les passifs financiers sont calculés comme la différence entre le produit du règlement, net des coûts de transaction, et la valeur comptable du passif et sont enregistrés dans l'« état du résultat global ».

(f) Parts rachetables

Les parts rachetables sont remboursables au gré des porteurs de parts et sont classées en tant que passifs financiers représentés par « Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables » dans l'« État de la situation financière ». Les engagements découlant des parts rachetables sont comptabilisés au montant du rachat. Les parts rachetables sont émises et rachetées sur la base de la valeur nette d'inventaire par part des fonds (« VNPU ») à la date d'émission ou de rachat. La VNPU est calculée en divisant la VNI des fonds par le nombre total de parts en circulation des fonds. La valeur liquidative est calculée à la clôture de chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte à la négociation. La valeur liquidative est la valeur de l'actif total des fonds moins la valeur du passif total, à l'exclusion des parts rachetables, déterminée, chaque jour d'évaluation, conformément au Règlement 81-106.

Les calculs de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables sont tous deux basés sur les cours de clôture ou les derniers cours négociés des titres d'investissement. Le calcul de l'actif net des fonds conformément aux normes comptables IFRS permet aux fonds d'utiliser, entre autres, un prix compris entre le dernier écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui représente le mieux la juste valeur aux fins de l'évaluation d'un titre. Si le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, le gestionnaire déterminera, aux fins des normes comptables IFRS, le point compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur du titre, sur la base des faits et des circonstances spécifiques du moment. Si une valeur fiable ou opportune n'est pas disponible, la juste valeur aux fins des normes comptables IFRS sera estimée à l'aide de certaines techniques d'évaluation sur une base et d'une manière déterminées par le gestionnaire.

(g) Opérations sur produits dérivés

Les fonds sont autorisés par la législation canadienne sur les valeurs mobilières à utiliser des instruments dérivés pour atteindre leurs objectifs d'investissement. Les instruments dérivés sont évalués quotidiennement en utilisant les sources d'information normales de la bourse pour les dérivés négociés en bourse et les demandes spécifiques des courtiers pour les dérivés négociés de gré à gré. Tous les dérivés sont comptabilisés comme des actifs lorsque la juste valeur est positive et comme des passifs lorsque la juste valeur est négative. Ils figurent dans l'état de la situation financière en tant que « Créances ou dettes pour contrats de change au comptant ou à terme » et « Options à la juste valeur ».

(h) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un investissement. Ces coûts comprennent les frais et commissions versés aux agents, conseillers, courtiers et négociants. Les coûts de transaction encourus lors de l'achat et de la vente de titres désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et de titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en charges et sont inclus dans les « coûts de transaction » dans l'état du résultat global.

(i) Compensation des instruments financiers

Les Fonds ne concluent aucun accord de compensation globale exécutoire.

(j) Évaluation de la valeur et renseignements à fournir

- (i) *Estimation de la juste valeur* – La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation et sur le marché principal ou, en son absence, sur le marché le plus avantageux auquel les Fonds ont accès.

La juste valeur des instruments financiers à la date du rapport financier est déterminée comme suit :

- Les instruments financiers détenus qui sont négociés sur un marché actif sont évalués sur la base des prix cotés sur le marché à la clôture de la bourse à la date de clôture. Les fonds utilisent les derniers prix du marché pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié est compris dans l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur du jour. Lorsque le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances spécifiques.
- Les instruments financiers détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués principalement sur la base des résultats des techniques d'évaluation utilisant des données de marché observables, sur la base et de la manière établies par le gestionnaire.
- Les obligations et titres similaires sont évalués sur la base de la cotation de clôture reçue de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- Les contrats de change à terme sont évalués sur la base de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date d'origine du contrat.
- Les positions longues en options, titres assimilables à des créances et warrants sont évaluées à la valeur de marché actuelle de la position. Lorsqu'une option est vendue par le Fonds, la prime reçue par le Fonds pour ces options est reflétée comme un passif évalué à un montant égal à la valeur de marché actuelle de l'option qui aurait pour effet de clôturer la position ; toute différence résultant de la réévaluation est traitée comme une gain ou une perte non réalisé(e) sur l'investissement ; le passif est déduit lors du calcul de la valeur nette d'inventaire du Fonds ; les titres, le cas échéant, qui font l'objet d'une option vendue sont évalués de la manière décrite ci-dessus pour les titres cotés en bourse.

f. La valeur d'un avenir normalisé est :

Si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme par l'intermédiaire duquel le contrat à terme standardisé a été émis ne sont pas en vigueur, le gain ou la perte sur le contrat à terme standardisé qui serait réalisé(e) si, à cette date d'évaluation, la position sur le contrat à terme standardisé était liquidée, ou

Si des limites journalières imposées par la bourse de contrats à terme par laquelle le contrat à terme standardisé a été émis sont en vigueur, sur la base de la valeur de marché actuelle de l'intérêt sous-jacent du contrat à terme standardisé.

(ii) *Hiérarchie de la juste valeur*

Les normes comptables IFRS exigent que des renseignements soient fournis sur les évaluations de la juste valeur en utilisant une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés sur un marché actif pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont directement ou indirectement observables.

Niveau 3 – Données non observables pour l'actif et le passif.

Les Fonds comptabilisent les transferts vers et depuis les niveaux hiérarchiques de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances donnant lieu au transfert.

La valeur comptable des liquidités, des souscriptions à recevoir, des dividendes et des intérêts courus à recevoir, des comptes créditeurs et des charges à payer, des frais de gestion à payer, des montants à payer pour les investissements achetés, des rachats à payer, des distributions à payer et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuables aux détenteurs de parts est pratiquement égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé concerné est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans ce cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de leur juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables significatives, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a. Les positions en actions des fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est activement négocié et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions des fonds ne sont pas négociées fréquemment et, par conséquent, des prix observables peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables (par exemple, des transactions portant sur des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, sauf si la détermination de la juste valeur nécessite des données non observables significatives, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

b. Obligations et placements à court terme – Les obligations comprennent principalement des obligations d'État et des obligations d'entreprises, qui sont évaluées à l'aide de modèles utilisant des données telles que les courbes de taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Les données significatives pour l'évaluation sont généralement observables et, par conséquent, les obligations et les investissements à court terme des fonds ont été classés au niveau 2.

c. Fonds d'investissement et Fonds négociés en bourse – Les positions des fonds d'investissement et des Fonds négociés en bourse sont classées au niveau 1 lorsque le fonds d'investissement est activement négocié et qu'un prix fiable est observable.

d. Actifs et passifs dérivés – Les actifs et passifs dérivés sont constitués de contrats de change à terme, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les contrats de change à terme qui sont évalués principalement sur la base du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux du contrat et le taux du marché à terme pour la même devise, des taux d'intérêt et des écarts de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit des contreparties sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont jugées non significatives pour la juste valeur, sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme sont évalués à leur juste valeur et sont réglés quotidiennement par des courtiers agissant en tant qu'intermédiaires.

Les options cotées en bourse sont évaluées à leur juste valeur sur la base du cours de clôture de la bourse accréditée sur laquelle l'option est négociée pour les positions longues et du cours vendeur pour les positions courtes. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, notamment Black-Scholes.

(k) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables de chaque série de parts pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation dans cette série au cours de la période.

(l) Entités d'investissement

Conformément à la norme comptable IFRS 10 « États financiers consolidés », le gestionnaire a déterminé que les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, qui exige que les fonds obtiennent des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir des services de gestion d'investissement, qu'ils s'engagent auprès de leurs investisseurs à ce que leur objectif commercial soit d'investir des fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de l'appréciation du capital, des revenus d'investissement, ou des deux, et qu'ils mesurent et évaluent la performance de leurs investissements sur la base de la juste valeur. Par conséquent, les Fonds ne consolident pas leurs investissements dans les filiales, le cas échéant, mais les évaluent à la juste valeur par le biais du compte de résultat, comme l'exige la norme comptable.

(m) Vente à découvert

Les fonds peuvent pratiquer la vente à découvert conformément aux exigences réglementaires spécifiques. On parle de vente à découvert lorsqu'un Fonds emprunte des titres à un prêteur et vend ensuite les titres empruntés (ou « vend à découvert » les titres) sur le marché libre. À une date ultérieure, un nombre égal de ces mêmes titres est racheté par le Fonds et restitué au prêteur. Un fonds qui vend des titres à découvert doit constituer une marge auprès du prêteur auquel il emprunte des titres, en garantie des titres empruntés. Cette marge peut être constituée d'espèces ou de titres. Outre le paiement d'intérêts au prêteur sur les titres empruntés, le Fonds peut également être tenu de payer d'autres frais liés à la vente à découvert. Si la valeur des titres diminue entre le moment où le Fonds emprunte les titres et le moment où il les rachète et les restitue au prêteur, le Fonds bénéficie du montant de la variation de la valeur des titres (moins les coûts d'emprunt et de transaction). Si la valeur des titres diminue entre le moment où le Fonds emprunte les titres et le moment où il les rachète et les restitue au prêteur, le Fonds bénéficie du montant de la variation de la valeur des titres (moins les coûts d'emprunt et les coûts de transaction).

(n) Dû à / dû par les courtiers principaux

Les fonds peuvent détenir certains de leurs actifs sur un ou plusieurs comptes sur marge, car ils peuvent emprunter des liquidités à des fins d'investissement, vendre des titres à découvert et déposer des marges en garantie d'opérations dérivées spécifiques. Les comptes sur marge peuvent offrir une ségrégation des actifs du client moins importante que dans le cadre d'un système de conservation plus conventionnel. En conséquence, les actifs du Fonds pourraient être gelés et inaccessibles aux fins de retraits ou d'opérations ultérieures pendant une période prolongée si un courtier principal connaît des difficultés financières. Dans un tel cas, le fonds peut subir des pertes en raison de l'insuffisance d'actifs détenus par le courtier principal pour satisfaire les demandes de ses créanciers. Le courtier principal peut également prêter, nantir, hypothéquer ou réhypothéquer les actifs du Fonds sur des comptes sur marge, ce qui peut entraîner une perte potentielle de ces mêmes actifs. En outre, l'éventualité d'une évolution défavorable du marché alors que ses positions ne peuvent être négociées pourrait avoir une incidence négative sur les rendements du Fonds.

(o) Nouvelles normes et amendements aux normes existantes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2024

Aucune norme, modification de norme ou interprétation entrant en vigueur au cours des périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2024 n'a d'incidence importante sur les états financiers des Fonds.

(p) Nouvelles normes, amendements et interprétations entrant en vigueur après le 1^{er} janvier 2024 et qui n'ont pas été adoptés par anticipation

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations entrent en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1^{er} janvier 2024 et n'ont pas été adoptées par anticipation lors de la préparation des présents états financiers. L'évaluation par les Fonds de l'impact de ces nouvelles normes et amendements est présentée ci-dessous :

i) Amendements au classement et à l'évaluation des instruments financiers - Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 (applicable aux périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2026 ou après cette date)

L'IASB a publié des amendements ciblés aux normes IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre aux questions récentes soulevées dans la pratique et d'inclure de nouvelles exigences non seulement pour les institutions financières, mais aussi pour les entreprises. Entre autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de transfert électronique de fonds.

ii) Norme IFRS 18 de présentation et de divulgation de renseignements à fournir dans les états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027)

L'IASB a publié la nouvelle norme sur la présentation et les renseignements à fournir dans les états financiers, qui remplace l'IAS 1, en mettant l'accent sur les mises à jour de l'état du résultat net. Les nouveaux concepts clés introduits dans l'IFRS 18 concernent :

- la structure de la déclaration des titres à revenus fixe avec sous-totaux des gains et des pertes définis;
- l'obligation de déterminer le résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat net;
- l'obligation de fournir des renseignements présentés dans une note unique au sein des états financiers pour certaines mesures de rendement en matière de résultat net qui sont présentées en dehors des états financiers d'une entité (c'est-à-dire les mesures de rendement définies par la direction); et
- des principes renforcés d'agrégation et de désagrégation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

- Les Fonds sont actuellement en train d'évaluer l'incidence de la norme et des amendements à venir.

Aucune autre nouvelle norme ou modification de norme ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers des Fonds.

3. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Voici un résumé des données utilisées au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 aux fins d'évaluation des investissements des Fonds à leur juste valeur :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

30 juin 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	1 001 \$	– \$	– \$	1 001 \$
Fonds négociés en bourse	8 467	–	–	8 467
Titres à revenu fixe	1 024	221	–	1 245
Options	822	–	–	822
Investissements à court terme	–	1 073	–	1 073
Contrat de change, net	–	28	–	28
	11 314 \$	1 322 \$	–	12 636 \$
Passif				
Fonds négociés en bourse	1 114 \$	– \$	– \$	1 114 \$
Options	294 \$	–	–	294 \$
	1 408 \$	– \$	– \$	1 408 \$

31 décembre 2024 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Fonds négociés en bourse	9 839 \$	\$	– \$	9 839 \$
Titres à revenu fixe	–	231	–	231
Options	374	–	–	374
Investissements à court terme	–	2 062	–	2 062
Contrat de change, net	–	44	–	44
	10 213 \$	2 337 \$	– \$	12 550 \$
Passif				
Fonds négociés en bourse	1 165 \$	– \$	– \$	1 165 \$
Options	100	–	–	100
	1 265 \$	– \$	– \$	1 265 \$

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

30 juin 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	581 \$	– \$	– \$	581 \$
Fonds négocié en bourse	4 456	–	–	4 456
Titres à revenu fixe	1 230	156	–	1 386
Options	431	–	–	431
Investissements à court terme	–	1 801	–	1 801
Contrat de change, net	–	19	–	19
	6 698 \$	1 976 \$	– \$	8 674 \$
Passif				
Fonds négociés en bourse	248 \$	– \$	– \$	248 \$
Options	144	–	–	144
	392 \$	– \$	– \$	392 \$

31 décembre 2024 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs (en millions de dollars)				
Fonds négociés en bourse	5 965 \$	– \$	– \$	5 965 \$
Titres à revenu fixe	–	164	–	164
Options	287	–	–	287
Investissements à court terme	–	2 606	–	2 606
Contrat de change, net	–	34	–	34
	6 252 \$	2 804 \$	– \$	9 056 \$
Passif				
Fonds négociés en bourse	435 \$	– \$	– \$	435 \$
Options	72	–	–	72
	507 \$	– \$	– \$	507 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les titres de niveau 1 et de niveau 2.

Il n'y a pas eu d'investissements de niveau 3 au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS – Gestion des risques

Les fonds sont des fonds communs alternatifs et peuvent investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement traditionnels. Les stratégies spécifiques qui différencient ces fonds des fonds communs de placement conventionnels comprennent : l'utilisation accrue de produits dérivés à des fins de couverture ou non, la possibilité accrue de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter des liquidités pour les utiliser à des fins d'investissement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément à l'objectif d'investissement des fonds dans certaines conditions de marché, elles peuvent accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

Le « Tableau du portefeuille d'investissement » présente les titres détenus par les Fonds au 30 juin 2025 et regroupe les titres par type d'actif.

Les activités des fonds les exposent à divers risques financiers. Le gestionnaire cherche à gérer ces risques en employant un sous-conseiller en investissement professionnel et expérimenté. Le gestionnaire gère également les risques en contrôlant les fonctions déléguées au sous-conseiller en investissement et en veillant à ce que les activités de gestion de portefeuille soient menées conformément à l'objectif et aux stratégies d'investissement déclarés des fonds et aux réglementations applicables en matière de valeurs mobilières.

La quasi-totalité des actifs et des passifs des Fonds est constituée d'instruments financiers. Ces instruments financiers comprennent les éléments suivants :

Exposition du portefeuille par type d'actif

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW		
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actions		
Fonds négociés en bourse	63,9	75,4
Titres à revenu fixe		
Secteur public	10,8	2,0
Options, net	4,6	2,3
Produits de base	8,7	–
Investissements à court terme	9,3	17,9
Total sur les investissements nets	97,3	97,6
Contrat de change, net	0,2	0,4
Contrat à terme, net	0,1	–
Autres actifs et passifs	2,4	2,0
	100,0	100,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW		
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actions		
Fonds négociés en bourse	48,5	63,8
Titres à revenu fixe		
Secteur public	16,0	1,9
Options, net	3,3	2,5
Produits de base	6,7	–
Investissements à court - terme	20,8	30,0
Total sur les investissements nets	95,3	98,2
Contrat de change, net	0,2	0,4
Contrat à terme, net	0,2	–
Autres actifs et passifs	4,3	1,4
	100,0	100,0

Exposition du portefeuille par pays

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
30 juin 2025 31 décembre 2024.		
Pays		
Canada	3,5	-
États-Unis	93,8	97,6
Total net des investissements	97,3	97,6
Contrat de change, net	0,2	0,4
Contrat à terme, net	0,1	-
Autres actifs et passifs	2,4	2,0
	100,0	100,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
30 juin 2025 31 décembre 2024		
Pays		
Canada	2,9	-
États-Unis	92,4	98,2
Total sur les investissements nets	95,3	98,2
Contrat de change, net	0,2	0,4
Contrat à terme, net	0,2	-
Autres actifs et passifs	4,3	1,4
	100,0	100,0

Risque de prix du marché

Le risque de prix du marché découle principalement des incertitudes concernant les prix de marché futurs des instruments détenus (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les fluctuations des prix du marché peuvent être causées par des facteurs spécifiques à un investissement individuel, ou par tous les facteurs affectant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou dans un secteur industriel. Tout investissement présente un risque de perte de capital. Le risque maximal résultant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le sous-conseiller en investissement a estimé la sensibilité aux prix du marché en utilisant la corrélation historique des portefeuilles des fonds avec l'indice S&P 500.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si le prix de l'indice S&P 500 avait baissé de 10 %, alors que toutes les autres variables étaient restées constantes, l'actif net des fonds aurait augmenté comme suit :

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Augmentation totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% actif net	Augmentation totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% actif net
Risque de prix du marché				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	0,8	6,9	0,9	8,2
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,3	4,0	0,5	5,4

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si le cours de l'indice S&P 500 avait baissé de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net des Fonds aurait diminué comme suit :

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Augmentation totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% actif net	Augmentation totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% actif net
Risque de prix du marché				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	(0,8)	(6,9)	(0,7)	(6,1)
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	(0,3)	(4,0)	(0,4)	(4,4)

L'analyse du risque de prix du marché ci-dessus est basée sur certaines estimations et les résultats réels peuvent présenter des différences importantes.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds. Les fonds qui détiennent des titres dans des pays étrangers sont exposés au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change est présenté ensemble pour les actifs et les passifs monétaires et non monétaires, car le gestionnaire ne considère pas ces risques séparément dans la gestion des fonds.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Devise	Exposition			Total
	Monétaire	Non-Monétaire	Contrats à terme	
30 juin 2025				
Titres Dollar	1 898 \$	8 318 \$	(9 214) \$	1 002 \$
Dollar australien	—	39	—	39
Franc suisse	—	56	—	56
Couronne danoise	—	14	—	14
Euro	—	201	(1 763)	(1 562)
Livre sterling	—	85	—	85
Dollar de Hong Kong	—	11	—	11
Shekel israélien	—	3	—	3
Yen japonais	—	127	(545)	(418)
Couronne norvégienne	—	4	—	4
Dollar néo-zélandais	—	1	—	1
Couronne suédoise	—	18	—	18
Dollar singapourien	—	8	—	8
	1 898 \$	8 885 \$	(11 522) \$	(739) \$

Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	16,5	77,2	(100,1)	(6,4)
--	------	------	---------	-------

	Exposition			
Devise	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2024				
Dollar américain	268 \$	11 241 \$	(10 848) \$	661 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs des parts rachetables	1,7	97,6	(93,6)	5,7

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Devise	Exposition			Total
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	
30 juin 2025				
Titres Dollar	3 167 \$	5 059 \$	(6 970) \$	1 256 \$
Dollar australien	—	1	—	1
Franc suisse	—	2	—	2
Euro	—	5	(882)	(877)
Livre sterling	—	2	—	2
Yen japonais	—	3	(204)	(201)
	3 167 \$	5 072 \$	(8 056) \$	183 \$
Attribuable aux détenteurs de parts rachetables				
	36,5	58,4	(92,8)	2,1

Devise	Exposition			Total
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	
31 décembre 2024				
Titres Dollar	69 \$	8 515 \$	(8 430) \$	154 \$
Attribuable aux détenteurs de parts rachetables	0,4	98,2	(96,9)	1,7

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises étrangères, alors que toutes les autres variables étaient restées constantes, l'actif net des fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, comme suit. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Incidence si le CAD s'apprécie ou se déprécie de 5 % par rapport aux autres devises.				
Devise	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2025				
Titres Dollar	95 \$	416 \$	(461)	50 \$
Dollar australien	—	2	—	2
Franc suisse	—	3	—	3
Couronne danoise	—	1	—	1
Euro	—	10	(88)	(78)
Livre sterling	—	4	—	4
Dollar de Hong Kong	—	1	—	1
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	6	(27)	(21)
Couronne norvégienne	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	1	—	1
Dollar singapourien	—	—	—	—
	95 \$	444 \$	(576) \$	(37) \$
Attribuable aux détenteurs de parts rachetables	0,8	3,9	(5,0)	(0,3)

Incidence si le CAD s'apprécie ou se déprécie de 5 % par rapport aux autres devises.				
Devise	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2024				
Titres Dollar	13 \$	562 \$	(542) \$	33 \$
Attribuable aux détenteurs de parts rachetables	0,0	0,0	0,0	0,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 5 % du CAD en relation avec d'autres monnaies				
Devise	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2025				
Titres Dollar	158 \$	253 \$	(349) \$	62 \$
Dollar australien	—	—	—	—
Franc suisse	—	—	—	—
Euro	—	—	(44)	(44)
Livre sterling	—	—	—	—
Yen japonais	—	—	(10)	(10)
	158 \$	253 \$	(403) \$	8 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	1,8	2,9	(4,6)	0,1

Incidence si le CAD s'apprécie ou se déprécie de 5 % par rapport aux autres devises.				
Devise	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2024				
Titres Dollar	3 \$	426 \$	(422) \$	7 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	0,0	0,0	0,0	0,0

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt lorsque la valeur de ces instruments fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, l'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt par durée restante jusqu'à l'échéance était la suivante. Toutefois, les fonds sont également exposés au risque indirect de taux d'intérêt dans le cas où un fonds sous-jacent détient des instruments financiers porteurs d'intérêts.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	% de la valeur nette		% de la valeur nette	
Moins de 1 an	1 073 \$	9,3	2 062 \$	17,9
De 1 à 3 ans	221	1,9	231	2,0
Plus de 5 ans	1 024	8,9	-	-
Total	2 318 \$	20,1	2 293 \$	19,9

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	% de la valeur nette		% de la valeur nette	
Moins d'un an	1 801 \$	20,8	2 606 \$	30,0
3 ans	156	1,8	164	1,9
Plus de 5 ans	1 230	14,2	-	-
Total	3 187 \$	36,8	2 770	31,9

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, dans l'hypothèse d'un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, comme suit. Sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée en utilisant la durée moyenne pondérée des obligations. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables % de la valeur nette (millions de dollars)	% de la valeur nette	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables % de la valeur nette (millions de dollars)	% de la valeur nette
Risque lié au taux d'intérêt				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	0,2	1,6	-	-
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,2	1,9	-	0,1

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté auprès des Fonds. La principale exposition des Fonds au risque de crédit est la négociation de titres cotés en bourse et de produits dérivés. Les Fonds minimisent la concentration du risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et réputées. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car toutes les transactions sont réglées et payées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés.

Les fonds concluent des contrats de change pour acheter et vendre des devises dans le but de régler des opérations sur titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme effectués avec des contreparties dont la cote de crédit est approuvée. L'exposition au risque de crédit sur ces contrats est considérée comme minime, car les transactions sont réglées et payées à la livraison.

Risque lié au courtier principal - Les fonds peuvent détenir certains de leurs actifs sur un ou plusieurs comptes sur marge, car ils peuvent emprunter des liquidités à des fins d'investissement, vendre des titres à découvert et déposer des marges en garantie d'opérations spécifiques opérations dérivées. Les comptes sur marge peuvent fournir une ségrégation des actifs du client moins importante que dans le cadre d'un système de conservation plus conventionnel. En conséquence, les actifs du Fonds pourraient être gelés et inaccessibles aux fins de retraits ou d'opérations ultérieures pendant une période prolongée si un courtier principal connaît des difficultés financières. Dans un tel cas, le fonds peut subir des pertes en raison de l'insuffisance d'actifs détenus par le courtier principal pour satisfaire les demandes de ses créanciers. Le courtier principal peut également prêter, nantir, hypothéquer ou réhypothéquer les actifs du Fonds sur des comptes sur marge, ce qui peut entraîner une perte potentielle de ces actifs. En outre, l'éventualité d'une évolution défavorable du marché exigerait. Les mouvements du fonds alors que ses positions ne sont pas négociables pourraient avoir un effet négatif sur les rendements du fonds.

Au 30 juin 2025, les fonds détenaient tous deux des titres auprès du courtier principal qui étaient utilisés pour satisfaire aux exigences de marge. Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW. Le Fonds détenait des avoirs d'une valeur de marché de 1,4 millions de dollars (31 décembre 2024 – 4,5 millions de dollars) détenus de la même façon qu'avec le courtier principal pour satisfaire à cette exigence. Le Fonds alternatif de croissance à court terme GBW détenait des avoirs d'une valeur marchande de 0,4 millions \$ (31 décembre 2024 – 2,3 millions de dollars) détenus auprès du courtier principal afin de satisfaire à cette obligation.

Risque de liquidité

Les fonds investissent la majorité de leurs actifs dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs, ce qui atténue le risque le risque de liquidité lié aux rachats d'espèces.

Risque de levier

Les fonds peuvent créer un effet de levier en utilisant des liquidités l'emprunt, la vente à découvert et les produits dérivés spécifiés transactions. Par le biais d'emprunts d'espèces, d'emprunts à court terme de vente ou d'instruments dérivés spécifiés, l'ensemble des actifs du Fonds. L'effet de levier ne dépassera pas 300 % de la valeur liquidative du fonds. L'exposition globale du Fonds est calculée en additionnant les éléments suivants et en divisant la somme par la valeur liquidative : (i) la valeur totale de la dette en cours du Fonds au titre de tout contrat d'emprunt; (ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds; et (iii) le montant notionnel total des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, moins le montant notionnel total des positions sur dérivés spécifiées qui constituent des opérations de couverture.

5. PARTS RACHETABLES

Les parts émises et en circulation représentent le capital des Fonds. Les fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts de la série F et de la série I.

Les parts des fonds sont proposées à la vente en continu et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative d'une série donnée. La valeur nette d'inventaire par unité est calculée en divisant la valeur nette d'inventaire (c'est-à-dire le total de l'actif moins le passif), à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation, par le nombre de parts en circulation à cette date. La valeur nette d'inventaire est calculée conformément aux principes d'évaluation énoncés dans la déclaration de fiducie et utilise généralement le prix de la dernière transaction pour évaluer les investissements négociés sur un marché actif.

Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués n'importe quel jour d'évaluation, moyennant un préavis écrit adressé au gestionnaire au plus tard à 16 heures un jour d'évaluation ou, dans le cas de demandes de rachat de 5 000 000 \$ ou plus, moyennant un préavis écrit de dix (10) jours adressé au gestionnaire ou, à tout autre moment et moyennant un préavis autorisés par le gestionnaire. Le gestionnaire, à sa seule discrétion, a le droit d'accepter ou de refuser les contrats de souscription en totalité ou en partie et de restreindre le nombre de parts pouvant être achetées par un souscripteur.

L'activité des porteurs de parts pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 est la suivante :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW					
	Solde, début de période	Parts remboursables émises contre espèces	Unités rachetables rachetées	Parts rachetables émises pour les distributions réinvesties	Solde, fin de période
30 juin 2025					
Série F	263 793	32 619	(7 000)	(108)	289 304
Série I	769 219	–	(3 498)	–	765 721
30 juin 2024					
Série F	4 459	113 760	–	–	118 219
Série I	659 406	22 832	(3 699)	–	678 539

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW				
	Solde, début de période	Parts remboursables émises contre espèces	Unités rachetables	Solde, fin de période
30 juin 2025				
Série F	216 763	10 189	(1 046)	225 906
Série I	589 875	–	(2 279)	587 596
30 juin 2024				
Série F	1 032	7 141	–	8 173
Série I	482 419	48 165	(21 698)	508 886

6. COMMISSIONS DE COURTAGE

Les commissions versées aux courtiers dans le cadre des opérations de portefeuille pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 ont été les suivantes :

Commissions de courtage	30 juin 2025	30 juin 2024
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	43 768 \$	1 932 \$
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	24 160	1 125

Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers sur la base d'une évaluation du courtier qui peut fournir les meilleurs résultats aux Fonds. Sous réserve de ces critères, le sous-conseiller en investissement peut confier des affaires à des courtiers qui fournissent, outre l'exécution de transactions, des services de recherche en investissement qui peuvent ou non être utilisés par le sous-conseiller en investissement dans son processus de prise de décision en matière d'investissement. Ces services de recherche sont offerts sur une base « groupée » avec l'exécution des transactions et, par conséquent, le sous-conseiller en investissement n'est pas en mesure d'établir raisonnablement la valeur de ces services de recherche en investissement.

7. IMPÔT SUR LE REVENU

Les fonds sont soumis à l'impôt sur le revenu net sur les investissements et sur les gains nets imposables réalisés, qui n'est pas payé ou payable à ses détenteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Les fonds prévoient de distribuer la totalité de leurs revenus nets d'investissement et suffisamment de gains nets réalisés pour ne pas être soumis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu, l'avantage fiscal des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans l'état de la situation financière en tant qu'actif d'impôt sur le revenu différé. L'exercice fiscal des fonds se termine le 31 décembre. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains nets à terme. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant vingt ans.

À la fin de l'année fiscale la plus récente, le 31 décembre 2024, les fonds disposaient des pertes en capital suivantes, qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisé(e)s à l'avenir. Les Fonds ne présentaient aucune perte autre qu'en capital.

Fonds	Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	– \$	– \$
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	145 070	–

8. FRAIS DE GESTION ET AUTRES DÉPENSES

Le gestionnaire fournit des services de gestion d'investissement aux fonds. En contrepartie des services fournis, le gestionnaire a reçu des frais de gestion mensuels basés sur la moyenne quotidienne de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de série F. Les frais de gestion des titres de série I sont négociés et payés directement par l'investisseur, et non par le Fonds.

Les frais de gestion du Fonds sont les suivants :

Fonds	Série (%)	
	F	I
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	1,00	–
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,85	–

Outre les frais de gestion, le Fonds est responsable du paiement de toutes les dépenses liées à son fonctionnement. Les frais d'exploitation encourus par le fonds peuvent inclure les taxes applicables (y compris la TPS ou la TVH/TVQ), les frais comptables, juridiques, d'audit, de garde, les frais administratifs, les frais de service aux investisseurs et les coûts liés à l'établissement.

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais de fonctionnement qui peuvent lui être spécifiquement attribués. Les frais de fonctionnement communs des fonds sont répartis entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur de l'actif net quotidienne moyenne de chaque série, selon le type de frais d'exploitation à répartir.

Le gestionnaire peut, à sa seule discrétion, renoncer aux frais de gestion ou prendre en charge les dépenses d'un fonds ou des fonds. Les dépenses absorbées figurent dans l'état des résultats globaux. Ces renoncements et absorptions peuvent être résiliés à tout moment sans préavis.

9. ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Participations dans des entreprises associées, des coentreprises, des filiales et des entités structurées non consolidées

Les filiales sont toutes les entités, y compris les investissements dans d'autres entités d'investissement, sur lesquelles les Fonds exercent un contrôle. Les Fonds contrôlent une entité lorsqu'ils sont exposés ou ont des droits à des rendements variables du fait de leur implication dans l'entité et qu'ils ont la capacité d'influer sur ces rendements par le biais du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les entreprises associées et les coentreprises sont sur les investissements sur lesquels les Fonds exercent une influence significative ou un contrôle conjoint et qui, le cas échéant, sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Une entité structurée est une entité qui a été conçue de manière à ce que les droits de vote ou les droits similaires ne soient pas les facteurs dominants pour décider qui contrôle l'entité, ou lorsque les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La société de gestion a déterminé que les fonds sous-jacents détenus par les fonds répondent généralement à la définition des entités structurées. Les Fonds comptabilisent leurs investissements dans des entités structurées non consolidées à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les renseignements relatifs aux investissements des Fonds dans des entreprises associées, des coentreprises, des filiales et des entités structurées non consolidées, le cas échéant, sont présentés comme suit :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Nom du fonds sous-jacent	Actif net du fonds sous-jacent (en milliers)	% de l'actif net	Pays d'établissement et principal lieu d'activité	% de propriété au 30 juin 2025	% de propriété au 31 décembre 2024
Fonds Communication Services Select Sector SPDR	23 971 446 \$	9,42	États-Unis	-	-
Fonds SPDR Consumer Discretionary Select Sector	22 589 763	3,75	États-Unis	-	-
Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	16 092 764	2,96	États-Unis	-	-
Fonds Energy Select Sector SPDR	26 952 896	2,07	États-Unis	-	-
Fonds SPDR du secteur financier	50 373 046	1,81	États-Unis	-	-
Fonds Health Care Select Sector SPDR	34 755 995	0,89	États-Unis	-	-
Fonds Industrial Select Sector SPDR	22 098 589	2,68	États-Unis	-	-
Invesco QQQ Trust Série 1	353 143 963	14,75	États-Unis	-	-
FNB Invesco S&P 500 Equal Weight	72 801 397	(9,68)	États-Unis	-	-
iShares MSCI Bond	64 507 532	4,80	États-Unis	-	-
iShares TIPS Bond	13 956 846	8,89	États-Unis	0,01	-
Materials Select Sector SPDR Fund (Fonds SPDR du secteur des matériaux)	5 483 128	2,82	États-Unis	0,01	-
Actions SPDR Gold	100 644 114	8,69	États-Unis	-	-
FNB Fiducie SPDR S&P 500	632 844 180	4,97	États-Unis	-	-
Fonds commun de placement SPDR S&P Capital Markets	499 825	3,65	États-Unis	0,08	0,06
SPDR S&P Insurance ETF	-	-	États-Unis	-	0,02
Fonds TechnolSelect Sector SPDR	79 182 146	12,49	États-Unis	-	-
Fonds Utilities Select Sector SPDR	19 065 246	6,48	États-Unis	-	-

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Nom du fonds sous-jacent	Actif net du fonds sous-jacent (en milliers)	% de l'actif net	Pays d'établissement et principal lieu d'activité	% de propriété au 30 juin 2025	% de propriété au 31 décembre 2024
Fonds Communication Services Select Sector SPDR	23 971 446 \$	9,01	États-Unis	-	-
Fonds SPDR Consumer Discretionary Select Sector	22 589 763	2,94	États-Unis	-	-
Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	16 092 764	2,93	États-Unis	-	-
Fonds Energy Select Sector SPDR	26 952 896	2,67	États-Unis	-	-
Fonds SPDR du secteur financier	50 373 046	1,89	États-Unis	-	-
Fonds Health Care Select Sector SPDR	34 755 995	0,93	États-Unis	-	-
Fonds Industrial Select Sector SPDR	22 098 589	3,33	États-Unis	-	-
Invesco QQQ Trust Série 1	353 143 963	3,03	États-Unis	-	-
FNB Invesco S&P 500 Equal Weight	72 801 397	(2,86)	États-Unis	-	-
iShares TIPS Bond	13 956 846	14,17	États-Unis	0,01	-
Materials Select Sector SPDR Fund (Fonds SPDR du secteur des matériaux)	5 483 128	2,48	États-Unis	-	-
Actions SPDR Gold	100 644 114	6,69	États-Unis	-	-
Fonds commun de placement SPDR S&P Capital Markets	499 825	1,96	États-Unis	0,03	0,02
SPDR S&P Insurance ETF	-	-	États-Unis	-	0,01
Fonds TechnolSelect Sector SPDR	79 182 146	12,31	États-Unis	-	-
Fonds Utilities Select Sector SPDR	19 065 246	7,86	États-Unis	-	-

10. ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

Les Fonds n'ont pas connu d'événements ultérieurs significatifs devant être publiés.